

ÉVALUATION TECHNIQUE

ANNEXE D

Fournisseur : _____

Critères d'évaluation obligatoires

Le fournisseur sera choisi selon une évaluation des exigences obligatoires et une analyse financière.

Les parties qui soumettent des propositions conviennent que pour être valide, une proposition DOIT respecter les exigences obligatoires suivantes. Les propositions doivent être étayées par des détails suffisants et pertinents, notamment lorsqu'une preuve est exigée en vertu d'un critère obligatoire. Les propositions qui ne sont pas conformes à ces exigences obligatoires seront rejetées.

Une proposition doit respecter tous les critères techniques obligatoires pour être considérée conforme. La proposition conforme ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'octroi d'une offre à commandes (1 offre à commandes uniquement). Le classement sera établi à l'aide des quantités estimées pour tous les points.

ATTENTION PROPOSANTS : VEUILLEZ INDIQUER À CÔTÉ DES CRITÈRES CI-DESSOUS LES NUMÉROS DES PAGES DE VOTRE PROPOSITION OÙ LA QUESTION EST TRAITÉE.

Le contractant doit	NO de la PAGE	POUR FINS D'ÉVALUATION		
		Conforme	Non conforme	OBSERVATIONS
M1. Fournir un exemplaire de votre programme et de vos politiques de santé et de sécurité au travail. Ceci doit être conforme aux exigences les plus élevées en vertu des lois fédérales et provinciales en matière de santé et de sécurité au travail.				
M2. Le proposant DOIT être agréé pour donner la formation en chariot élévateur à fourche conformément aux normes de sécurité pour chariots élévateurs selon l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) et être agréé par le Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement (CCSCA).				
M3. Fournir une lettre d'un courtier en assurance ou d'une société d'assurance qui est autorisée à faire affaires au Canada, attestant que si le proposant se voit octroyer un contrat, il sera en mesure d'être assuré en vertu d'une police de responsabilité commerciale générale pour être conforme aux exigences du contrat.				

ÉVALUATION TECHNIQUE

ANNEXE D

M4. L'entrepreneur doit prouver qu'il est en affaires depuis au moins les cinq (5) dernières années.				
M5. Le proposant doit prouver que les membres de son personnel proposés possèdent un minimum de deux (2) années d'expérience en tant que formateurs en chariots élévateurs à fourches et qu'au moins un formateur est bilingue. Des curriculum vitae doivent être fournis.				

(Pour fins d'évaluation uniquement)

Exigences obligatoires: Respectées _____ Échec _____

Équipe d'évaluation

Département

Nom de l'évaluateur (lettres moulées)

Signature

Date
